

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 50030

Numéro SIREN : 399 820 752

Nom ou dénomination : A.B.I.

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2021 sous le numéro de dépôt A2021/009869

SARL BCA COMPTABILITE AUDIT

Thomas DANCER

Expert-Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes près de la Cour d'Appel de Lyon

SARL ABI

La Grange

Route de Rivas

42330 CHAMBOEUF

399 820 752 RCS SAINT - ETIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL ABI

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

*SARL de Commissariat Aux Comptes au capital de 12 500 €
RCS de Saint-Etienne: 434 581 898 APE : 6920Z*

*17 rue Dorian 42700 FIRMINY
Tel : 04 77 10 15 70 E-Mail : thomas.dancer@bca-cbc.com*

RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL ABI EN SAS

A l'associée unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social au jour de la transformation : 166 455 euros de capitaux propres au 30 septembre 2021 pour 20 000 euros de capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La situation de la société se caractérise par les éléments suivants :

- Le montant du chiffre d'affaires de la situation intermédiaire au 30 septembre 2021 (9 mois d'activité) ressort à 195 659 euros contre 227 795 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 (12 mois d'activité).
- Le résultat net de la situation intermédiaire au 30 septembre 2021 (9 mois d'activité) est un bénéfice de 16 712 euros contre un bénéfice de 3 778 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 (12 mois d'activité).

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Il ne nous a pas été stipulé d'avantages particuliers.

Fait à Firminy,
Le 18 novembre 2021

Le Commissaire à la transformation,
Thomas DANCER



SARL BCA COMPTABILITE AUDIT

17 Rue Dorian

42700 FIRMINY

Tél 04 77 10 15 70

SIRET 434 581 898 00021